

■ **QUALITY POINT S.A.**, à Granges-Paccot, Route du Lavapesson 17-19. Nouvelle société anonyme. Statuts du 30.06.2004. But: exploitation de salons de coiffure, de commerces de modes et de cosmétiques, ainsi que l'achat et la vente de méthodes, produits, appareils et de toute marchandise dans le domaine de la beauté, de la cosmétique, de l'hygiène et de la santé. Capital-actions: CHF 120'000.-, entièrement libéré par apport à concurrence de CHF 102'000.- et en espèces à concurrence de CHF 18'000.-, divisé en 600 actions de CHF 200.-, nominatives. Apport en nature et reprise de biens: Selon contrat d'apport du 30.06.2004, Jacques Perez fait apport à la société du mobilier, installations et marchandises selon inventaire au 30.06.2004, pour un montant de CHF 102'979.95, accepté pour ce prix et imputé à concurrence de CHF 102'000.- à la libération du capital-actions, le solde de CHF 979.95 correspond à une créance en faveur de l'apporteur. En contrepartie il a été remis 510 actions de CHF 200.-, nominatives, à l'apporteur. Restriction de transmissibilité des actions. Organe de publication: FOSC. Communication aux actionnaires: FOSC ou lettre recommandée. Administration: Perez Jacques, de France, à Pensier, président, et Perez-Meyer Yolande, de Tscheppach, à Pensier, secrétaire, tous deux avec signature individuelle. Réviseur: Fiduciaire Rochat S.A., à Villars-sur-Glâne.

Journal no 3033 du 05.07.2004
(02351836 / CH-217.3.531.399-3)